

COLLÈGES : BON PLAN POUR LE FUTUR !

Le plan collège "Ambition-2024" a été adopté par l'assemblée départementale, à la quasi-unanimité, mi-septembre. Douze nouveaux collèges doivent voir le jour d'ici 2024. 470 millions d'euros, incluant aussi dix réhabilitations, seront investis pour atteindre cet objectif. Un projet qui a motivé la tenue d'une table ronde, le 7 septembre, réunissant autour du président Jean-Luc Gleyze, des acteurs clés liés à l'avenir des collèges : un principal, un élu local, une présidente d'association de parents d'élèves et le directeur d'une structure de loisirs ouverte aux jeunes.

Ce sont désormais 20 000 nouveaux habitants qui s'installent, chaque année, en Gironde, soit l'équivalent de la population d'une ville moyenne comme Libourne ou Lormont. Parmi ces néo-Girondins, figurent 850 collégiens qu'il faut à la fois accueillir dans les meilleures conditions. Plutôt que de gérer l'urgence, le président du Conseil départemental, Jean-Luc Gleyze, a choisi d'anticiper, en faisant voter par l'assemblée élue, le 11 septembre dernier, le « plan collège ambition 2024 ». Il s'agit de prévoir la construction de 12 nouveaux établissements d'ici à huit ans. D'ores et déjà, les 105 collèges publics reçoivent, depuis la dernière rentrée, près de 61 000 collégiens. Le Département qui a, au rang de ses toutes premières responsabilités, la construction, l'aménagement et la modernisation des collèges, a donc mis en œuvre une stratégie de développement et de construction, répondant à l'essor démographique attendu.

+ UNE IMPLANTATION À TAILLE HUMAINE

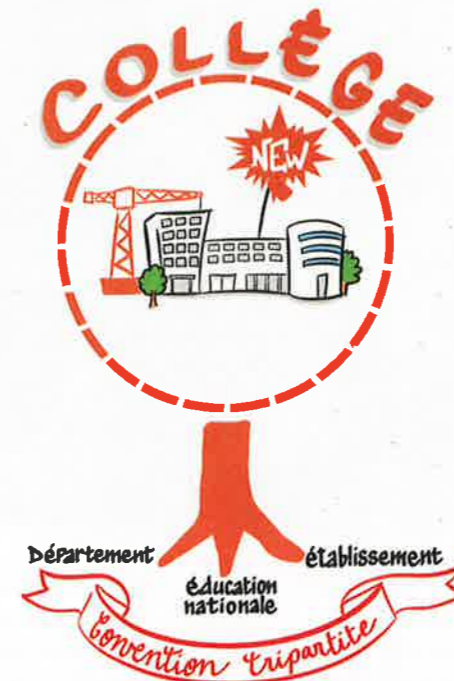
Les douze nouveaux établissements auxquels viendront s'ajouter dix réhabilitations en profondeur, vont mobiliser une enveloppe de 470 millions d'euros. Faut-il rappeler

que les finances du Département restent contraintes, victimes de la baisse constante des dotations de l'État et de la hausse de ses dépenses sociales. Dans ce contexte, la localisation* doit répondre clairement aux besoins des territoires et à une démographie dynamique. Un choix délicat car il repose évidemment sur les capacités des élus et des équipes du Département à savoir anticiper l'avenir. Pas de science exacte, donc !

Objectif clé du « plan collège 2024 » : concevoir des établissements à taille humaine en revoyant à la baisse le nombre moyen des collégiens accueillis sur chaque nouveau site. Ainsi, ils sont destinés à recevoir, dans la majorité d'entre eux, 600 élèves avec la possibilité d'un agrandissement contenu pour faire passer, si nécessaire, la jauge à 700 collégiens. Les nouveaux collèges doivent plus que jamais devenir des lieux ouverts sur la cité, la vie associative et citoyenne. Ils peuvent contribuer au développement des territoires où ils s'implanteront*.



Collège Claude Massé à Ambarès-et-Lagrave



© PUNCH MEMORY

+ UN COLLÈGE, UN TERRITOIRE, DES PROJETS

Vaste sujet qu'avait choisi d'aborder le président Jean-Luc Gleyze lors de la table ronde du mardi 7 septembre dernier et qui a permis effectivement de mesurer l'influence d'un collège sur la vie d'un territoire. Plus largement, elle a aussi été l'occasion pour les différents interlocuteurs de revenir sur l'implantation des nouveaux collèges, sur les contraintes et les objectifs du plan porté par le Département. Un point aura mis d'accord tous les débatteurs : œuvrer à l'avenir des enfants, richesse de la Gironde, exige un savant mélange de réflexion, d'action et d'expérimentation...

* Quatre à Bordeaux (quartier Euratlantique : un secteur Gattebourse, rive gauche, un secteur Deschamps, rive droite ; un à Bordeaux-Bastide et un dans l'écoquartier Ginko), un en Créonnais, un au Barp, un au Haillan, un au Pian-Médoc, un à Marsas, un à Mérignac, un sur le secteur de Montussan et un à Saint-Selve.



© PUNCH MEMORY

www.gironde.fr/colleges2024

+ DU PROJET À LA RÉALITÉ



LOÏC GUIBON,
principal du collège Val de Saye à Saint-Yzan-de-Soudiac :

« La réussite des enfants est intimement liée à l'établissement et au cadre de vie qu'il propose. Construire des collèges plus petits est effectivement une bonne idée car cela reste une des conditions de réussite pour les enfants en leur permettant une intégration optimale. »



CÉDRIC PAIN,
maire de Mios :

« Nous l'avons constaté à Mios, la naissance d'un collège repose sur la plus large concertation possible. Néanmoins, le temps nécessaire aux différentes procédures, du début du projet à sa concrétisation, a tout à fait été raisonnable pour la construction du collège de Mios. »



STÉPHANIE ANFRAY,
présidente de la Confédération des parents d'élèves de la Gironde (FCPE 33) :

« La question de l'implantation des collèges peut être problématique. Certaines communes et les parents, peuvent se demander : pourquoi là-bas plutôt qu'ici ? La démographie et son évolution, même si c'est une réponse, n'est pas toujours comprise. »



PIERRE CHINZI,
directeur de l'association Loisirs Jeunes en Créonnais :

« L'ouverture d'un collège, cela permet, comme à Créon, de se poser de nombreuses questions essentielles pour la vie locale : celles liées à la voirie, aux mobilités, mais aussi à l'essor des structures sportives. Le temps du projet ne doit pas être dissocié de tous ces questionnements. »



JEAN-LUC GLEYZE,
président du Conseil départemental :

« Pour déterminer le lieu d'implantation d'un collège, nous prenons en compte une vision globale du territoire girondin, nous tenons compte des évolutions démographiques. Nous devons offrir les meilleures conditions d'épanouissement aux collégiens. Nous devons faire en sorte que la carte scolaire soit respectée et que les dérogations ne se multiplient pas. La qualité d'un collège à taille humaine tient aussi à sa capacité à accueillir tous les enfants du secteur qui doivent y être scolarisés. »